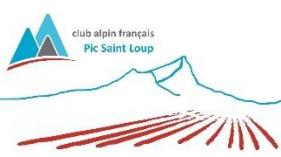


		
Décembre 2025	Lettre d'info du CAF PSL	

Vous trouverez dans ce numéro des informations sur des décisions prises lors des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 24 novembre 2025 et par le nouveau comité directeur du club.

Sommaire

De nouveaux statuts pour notre club	1
Un nouveau règlement intérieur	1
Un nouveau comité directeur	2
Un nouveau bureau	2
Un bilan carbone du CAF PSL	2

Vous étiez 114 adhérents présents ou représentés (sur 204) pour nos deux assemblées générales du 24 novembre 2025. **MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION.** Voir les procès-verbaux sur le site web du club ; <<https://cafpicsaintloup.ffcam.fr/publications.html>>

De nouveaux statuts pour notre club

L'assemblée générale extraordinaire a adopté à l'unanimité des membres présents et représentés les nouveaux statuts de notre association. Les principales nouveautés sont les suivantes.

- La durée du mandat des membres du comité directeur est de 4 ans [inchangé]. Le renouvellement a lieu dans son intégralité tous les 4 ans, les membres sortants étant rééligibles.
- Les membres du bureau sont élus pour 4 ans. Ils sont rééligibles. Le mandat de président ne peut excéder 8 années consécutives.
- L'assemblée générale peut se réunir à la demande d'un cinquième des membres de l'association [précédemment le tiers].
- Le quorum exigé précédemment pour la tenue d'une assemblée générale extraordinaire est supprimé.
- Le règlement intérieur est adopté par le comité directeur et est mis en œuvre dès sa communication aux adhérents. Il est approuvé définitivement par l'assemblée générale.

Le texte est consultable depuis le site web du club. <<https://cafpicsaintloup.ffcam.fr/infos.html>>

Un nouveau règlement intérieur

Le règlement intérieur du club a été remanié pour rassembler divers textes auparavant dispersés. Il décrit l'ensemble des règles de fonctionnement de notre association :

- il apporte des précisions sur les statuts,
- il décrit ce qui est mis en place pour la formation et la sécurité,
- il définit les règles de fonctionnement des activités et le rôle de chacun.



Il a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés et est consultable depuis le site web du club. <<https://cafpicsaintloup.ffcam.fr/infos.html>>

Tout adhérent est censé en avoir pris connaissance et le respecter !

Un nouveau comité directeur

L'assemblée générale a élu les membres du nouveau comité directeur pour les années 2025/26 à 2028/29. Le nouveau « gouvernement » de l'association se compose comme suit.

Audoux Gérard	Benoît Jean-Marc	Bernard Luc
Bertrand Isabelle	Favas Ghislaine	Mathieu Patricia
Oggero Alain	Perlès Jocelyne	Perrey Philippe
Ponty Élisabeth	Régnier Lydie	Sillou Jean-Marie

Un nouveau bureau

Le nouveau comité directeur s'est réuni dans la foulée de l'assemblée générale pour désigner son bureau, pour les 4 années à venir. Ont été élus :

- présidente : Élisabeth Ponty,
- vice-président : Gérard Audoux,
- trésorière : Jocelyne Perlès,
- secrétaire général : Philippe Perrey.

En outre, ont été élus :

- trésorière adjointe : Patricia Mathieu,
- secrétaire général adjoint : Jean-Marc Benoît.

Un bilan carbone du CAF PSL

Les glaciers alpins ont perdu 70% de leur volume depuis 1850 dont 10 à 20% depuis 1980 ! Nous le constatons chaque année en montagne.

La nouvelle commission « environnement » mise en place par le club lance le projet BILAN CARBONE avec pour objectifs de mieux connaître le coût carbone de nos activités, de proposer des pistes d'amélioration et de candidater au label CIMES mis en place par la FFCAM.

L'étude sera réalisée de janvier à juin 2026 et portera sur un panel représentatif de nos activités incluant des séjours, des week-ends, activités récurrentes, etc. Des questionnaires seront distribués aux adhérents et les responsables d'activités seront mis à contribution.

Nous comptons sur votre participation.

Retrouvez les lettres d'info du CAF PSL sur notre site web, rubrique « le Club » puis « Publications ». <<https://cafpicsaintloup.ffcam.fr/publications.html>>

